



Le gouvernement impose tout, ne laisse rien à la négociation Il ne nous reste que l'action, à partir du 18 octobre

Au-delà des apparences annonçant une négociation dans les entreprises, la remise de la lettre de cadrage montre une volonté d'aller très vite pour faire plier rapidement les secteurs combatifs et pour imposer, dès 2008, une nouvelle baisse des pensions de tous les salariés en les calculant sur 41, 42 (voire plus) années de cotisation alors que notre société de chômage ne permet que de cotiser 37 ans en moyenne.

Dans son document d'orientation, le gouvernement supprime tout ce qu'il considère comme des avantages pour les régimes spéciaux et met en négociation ce qu'il perçoit comme des inconvénients.

Il impose sans concertations :

- **les 40 années de cotisation** pour obtenir une retraite dite complète, ainsi que la progression de la mise en place pour 2012
- **le système de décote et surcote**, et, à partir de 2010, la progression sur 10 ans afin d'arriver à une décote de 5% par année manquante.
- **la fin de la solidarité** entre les actifs et les retraités qui ne verront plus leur pouvoir d'achat évoluer en même temps
- **la fin des bonifications** permettant à certains salariés de partir plus tôt en retraite. Conscient du pouvoir de mobilisation de ces métiers, il n'applique cette mesure qu'aux futurs embauchés...

Il renvoie aux négociations quelques babioles pouvant passer pour sociales, ainsi que tous les points posant problème :

- **Faire travailler des personnes plus âgées** sur des postes difficiles, fatigants, de sécurité... ou augmenter le nombre d'agents réformés pour inaptitude au poste de travail ?
- **Faire entrer dans le calcul de la pension** la partie du salaire qui n'y est pas, en créant une caisse complémentaire ou en alimentant les fonds de pension ?
- **Faire semblant de demander au jeune de racheter les années d'études** en lui faisant verser l'équivalent de 3,6 fois son salaire mensuel pour chaque année d'études ?
- **Faut-il ajouter un an** (2 ans dans le privé...) au nombre d'années cotisées, aux personnes ayant élevé un enfant ?

Ce document d'orientation représente une caricature : il impose l'essentiel sans concertations, il fait croire à une illusoire transformation de l'entreprise pour conserver des personnes âgées, il tend la carotte de la négociation pour faire croire que le gouvernement veut supprimer les désavantages des régimes spéciaux.

**Le message est clair pour les salariés : mobilisez vous à partir du 18 octobre !
Il est clair aussi pour la population : soutenez les grévistes
pour ne pas subir une nouvelle baisse de pension en 2008.**